

Mon véhicule bénéficiait de taxes incitatives car considéré comme plus écologique. Est-ce que cela va toujours être le cas ?

Vraisemblablement, non. Le canton qui est compétent pour fixer ces taxes va certainement réévaluer la situation une fois que les moteurs seront réparés.

Est-ce que le canton va me réclamer des taxes supplémentaires ou de rattrapage puisque mon moteur n'était pas celui annoncé ?

Il est trop tôt pour répondre à cette question et les autorités cantonales ne se sont pas encore prononcées. La FRC et ses partenaires, dans [leur courrier à Amag Suisse](#), ont d'ores et déjà demandé au groupe Volkswagen de prendre en charge ce rattrapage de taxes et ce montant fera partie du dommage invoqué.